

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-313-1922 Divers.

n° 70-313-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 décembre 1922

Numéro JO

n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro

31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le salaire de l'écrivain Marcel (Paul) est porté de 350 à 375 frs par mois à compter du 1er janvier 1923.